Mai 2016 -  [isabelle.albini@ac-strasbourg.fr](file:///C%3A%5CUsers%5Cpc%20isabelle%5CAppData%5CLocal%5CTemp%5C%20isabelle.albini%40ac-strasbourg.fr) - Lycée Scheurer-Kestner, 68800 Thann -

**Objectif : faciliter la prise de notes pour les élèves dysorthographiques.**

**Niveau** : collège ou lycée

**Matière :** français, et toute autre matière nécessitant une prise de texte en note.

**Utilisation par les élèves** :

* tablette
* logiciel de traitement de textes équipé d'un système de reconnaissance vocale\*

**Par le professeur :**

Le professeur n'a aucune contrainte technique, l'élève dysorthographique est autonome.

**Déroulement de la prise de notes :**

L'élève allume sa tablette, se connecte à un système de traitement de textes qui inclut une synthèse vocale\*. L'élève dit le texte à voix haute, dit la ponctuation également à voix haute ("point", "virgule", "point d'exclamation" etc.), et le texte s'inscrit sur l'écran.

Il n'est pas nécessaire que l'élève dicte avec un niveau sonore élevé. Une dictée à voix basse est également opérationnelle.

\*inclus dans la plupart des systèmes d'exploitation de tablettes.